

BULLETIN D'INSCRIPTION - MARCHE NORDIQUE DE L'ANGOUMOIS SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 A ROULLET SAINT ESTEPHE (16)

Document obligatoire pour l'inscription
Renseignements : g2athle.com / 05 45 38 76 06 : secretariat@g2aathle.com

Nom : Prénom : Sexe : H F
Adresse :
Code postal : Ville :
Né(e) le Numéro licence : Club :
Tel : Courriel :

11 km MNCC chronométré (à partir de 16 ans) au tarif de 12 €. Epreuve réservée uniquement aux licenciés FFA ou Fédération agréée par la FFA. Lot à chaque participant – Inscrite au calendrier Marche Nordique Tour 2023 - Récompenses aux 3 premiers Hommes et Femmes et au 1^{er} de chaque catégorie Hommes et Femmes.

7 km Virée marche nordique encadrée (non chronométrée) au tarif de 3 €.

Découverte Marche nordique (gratuite).

**Signature obligatoire du participant
ou du représentant légal pour les mineurs :**

Documents obligatoires à adresser à G2A Stade du Grand Angoulême, 11 boulevard Jean Moulin, 16000 Angoulême, au plus tard le 1er décembre 2022 :

- 1) Bulletin d'inscription complété et signé.
- 2) Justificatif de non-contre-indication médicale (pour le 11 km chronométré uniquement) :
 - licence athlé compétition, athlé entreprise, athlé running ou Pass J'aime Courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation,
 - ou une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou à la pratique de la course à pied en compétition ou marche nordique en compétition,
- 3) Règlement correspondant à l'ordre de G2A.

Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Droit à l'image :

Tout marcheur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation fait de son image.

Pénalité et classement :

Pour la MNCC de 11 km, les pénalités seront infligées sous forme de boucle de 150m et de temps.

Règlement complet sur : <https://marchenordiqueangoumois2022.ikinoa.com/>

Des classements différents seront effectués sur les licenciés et sur les non-licenciés.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes ou dégradation qui pourraient se produire lors des épreuves.
Tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et en acceptent toutes les clauses.